

N°76

L@Lettre
des Architectes
du Languedoc-Roussillon

N°76 - Octobre 2015



Illustration: © Eric Pol-Simon



Réforme territoriale: **TOP CHRONO!**

L@Lettre N76 est une publication
de l'Ordre des Architectes du Languedoc-Roussillon
Les Échelles de la ville, Place P. Bec, 34000 Montpellier
Contact : Tél. 04 67 22 47 13
administrationlr@architectes.org

Responsable de la publication: Philippe Capelier

Rédactrice en chef: Patricia Lhermet - plhermet@aol.com
Maquette: Eric Pol-Simon Design Graphique
www.pol-simon.com

ÉDITO : VERS UNE REFOUNDATION DE L'ARCHITECTURE? **P02**

DOSSIER : RÉFORME TERRITORIALE & RÉFORME DE L'INSTITUTION **P03/05**

LES BRÈVES : SYNERGIE POUR L'ARCHITECTURE ET LE CADRE DE VIE **P06/07**

(RE)DÉCOUVREZ LA MA'LR / MAE DE L'AUDE : L'ÉNERGIE, QUELS CHOIX POUR DEMAIN ?

/ LES ARCHITECTES DE L'URGENCE AU SECOURS DES POPULATIONS DÉPLACÉES

PORTRAIT DE FAMILLE DES ARCHITECTES LR / INTERVENTION DE PHILIPPE CAPELIER SUR LE LOGEMENT **P08**

AU-DELÀ DE L'ARCHITECTURE : VIRGINIE MATHIOT-FREYERMUTH, ARCHITECTE & DESIGNER DE GOÛT **P09/10**

ET APRÈS ? : JEAN-LOUIS PAGÈS, PORTRAIT **P11**

LE PROJET MO&MA : MA CABANE DANS LE CERISIER. ITV DE LAURENT PELUS **P12/13**

HOMMAGE : SAUVEUR FERNANDEZ **P14**

FORMATION & INFORMATION : **P15**

L'ITV HISTORIQUE : METS TA VIE LÀ ! PATRICK BOUCHAIN & CO. ATELIER D'ARCHITECTURE « CONSTRUIRE » **P16/17**

**L'AGENDA DES CONSEILLERS P18 + VOS LIENS VERS : L'OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE +
LES COURRIERS DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR & LES RÉSULTATS DES CONCOURS**

Édito

VERS UNE REFONDATION DE L'ARCHITECTURE ?

PAR PHILIPPE CAPELIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR



Photo: Nathalie Portal

Il faudra que le nouveau Conseil reflète les diversités de nos agences, souvent liées à leur implantation géographique ; il faudra que les conseillers puissent représenter la profession et innover tous les territoires de la région. Ce nouveau Conseil verra le jour en Septembre 2017, le gouvernement devant repousser d'un an les élections ordinaires. Vous trouverez dans la page qui suit un long article de Bertrand Ramond, notre secrétaire général, qui résume la réflexion entamée et les travaux en cours de notre Conseil, associé à celui de Midi-Pyrénées, pour organiser une nouvelle « projection » de l'architecture sur la nouvelle région.

La loi CAP veut définir les nouvelles conditions de la création artistique, en garantissant la liberté et l'indépendance de l'artiste ; l'architecture en fait partie.

De nombreux amendements sont en cours de discussion autour de la loi CAP : le seuil qui revient à 150m² de Surface De Plancher ; le permis déclaratif, qui exonère d'instruction un projet d'architecte en-dessous du seuil ; l'obligation de recours à l'architecte pour tout permis d'aménager, au-delà d'un seuil qu'il nous faudra « obtenir », l'obligation de recours à l'architecte pour tout projet en site classé ; le recours au concours comme mode de dévolution pour les marchés publics, y compris bailleurs sociaux, mais aussi dans les marchés privés, au-delà d'un certain seuil ; signature obligatoire de l'architecte SUR le bâtiment (gravée dans le marbre...). Nombre de ces amendements sont portés par le député Bloche, dont le fameux rapport promet notre métier.

Dans une société mondialisée, numérique, d'économie libérale, notre métier va changer. Forcément. Les architectes doivent s'emparer de cette évolution au risque que nos conditions d'exercice futures nous soient imposées. De nouveaux modèles sont à inventer. Dans les mois qui viennent, le Conseil du Languedoc-Roussillon va travailler avec celui de Midi-Pyrénées pour établir une charte fondatrice du nouveau Conseil Ordinal ; dans le même élan, nous sollicitons tous les Conseils de l'Ordre dans toute la France pour entamer une grande réflexion prospective sur notre métier.

Nous ne manquerons pas de vous solliciter, de vous informer, de vous associer à l'avancée de ces travaux ; il faut ouvrir toutes les portes, réunir tous les avis, encourager les débats. Comme j'aime à le répéter, on n'est jamais aussi intelligent qu'à plusieurs. **PC**

La concomitance de la réforme territoriale et de la loi CAP, « Création artistique, Architecture et Patrimoine », est une occasion de renouveler l'organisation de notre profession.

La loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République, réduit à treize le nombre des régions métropolitaines, et crée onze nouvelles métropoles, dont Montpellier ; celles de Paris et Marseille verront le jour le 1er janvier 2016. La finalité de cette loi est de simplifier le « mille-feuille » administratif, décentraliser les pouvoirs et les compétences pour rendre plus efficace et moins onéreuse l'action publique.

La décentralisation va réduire la part de l'État dans les marchés publics : les grands maîtres d'ouvrage sont désormais le Président de Région et les Présidents de Métropole, même si la part des départements est aujourd'hui réévaluée. Les premiers effets de la loi NOTRe seront pour nous la disparition du Conseil Régional de l'Ordre des architectes du Languedoc-Roussillon et la création du Conseil Régional du Languedoc, ou de la Septimanie ou de l'Occitanie... le nom définitif sera arrêté par la nouvelle assemblée territoriale, élue fin 2015.

Il y aura donc un seul Conseil, couvrant un immense territoire de treize départements, dont le siège pourra être à Toulouse, capitale de la région, voire à Montpellier, siège de la DRAC.

« Dans une société mondialisée, numérique, d'économie libérale, notre métier va changer (...) De nouveaux modèles sont à inventer. »



Photo. © Eric Poi-Simon

Dossier

RÉFORME TERRITORIALE & RÉFORME DE L'INSTITUTION

PAR BERTRAND RAMOND, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

« Ce rapprochement influe aussi sur l'organisation de notre profession, qui compte sensiblement 30 000 architectes physiques sur le territoire national, DOM compris. »

Le rapprochement des régions entre désormais dans sa phase opérationnelle.

Concernant l'ensemble Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, celle-ci va former :

- La première région française par le nombre des départements la composant,
- La seconde par sa superficie,
- La cinquième par la population
- La sixième pour le PIB.

La nouvelle région devient ainsi un acteur majeur. Elle comporte deux des treize métropoles françaises récemment créées : Toulouse et Montpellier. On notera enfin que la région Languedoc-Roussillon est la plus importante des régions appelées à s'associer avec plus importante qu'elle. Les treize futurs présidents de région (probablement à la tête d'une métropole) ne manqueront pas de devenir des acteurs majeurs aux pouvoirs étendus, interlocuteurs privilégiés de l'État.

Concrètement, le rapprochement se traduit par une étape politique avec les élections prévues pour décembre prochain, et par une refonte complète de l'organisation des services de l'État.

Pour le premier point, il convient d'attendre, et pour le second, une partie du voile s'est déjà

levée : des annonces ont permis d'apprendre que si nombre des services regroupés de l'État s'installeraient bien à Toulouse, certains prendraient leurs quartiers à Montpellier ; c'est le cas du Rectorat, de l'INSEE, des services de la jeunesse et des Sports, de la Cour Régionale des Comptes, de l'Agence Régionale de la Santé, mais aussi de la DRAC.

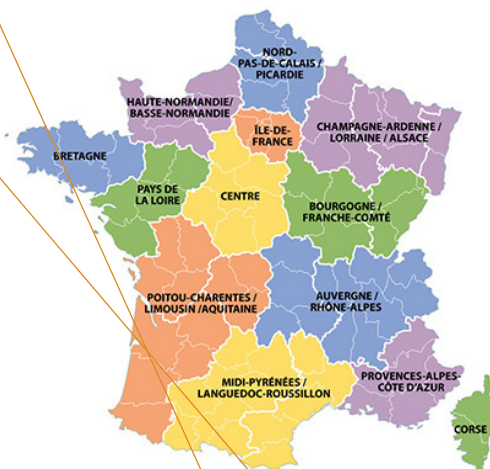
Ce rapprochement influe aussi sur l'organisation de notre profession, qui compte sensiblement 30 000 architectes physiques sur le territoire national, DOM compris.

Le Conseil national a su prendre les devants et réfléchir tout au long de cette année à sa réorganisation. Une commission nationale « Réforme de l'Institution » a ainsi travaillé à la refonte du fonctionnement de la représentation des architectes sur tout le territoire.

Les régions ont été associées étroitement à cette réflexion et ont pu émettre des propositions soumises en Conférence des Régions, instance regroupant les vingt-quatre Conseillers nationaux et les vingt-six présidents des régions. Après son vote du 26 juin, les décisions retenues ont été transmises au mois de juillet dernier à notre Tutelle (Le Ministère de la Culture et de la Communication), qui doit désormais se prononcer sur leur mise en œuvre.



« Au moment où notre société connaît de profonds changements (...) nous devons mesurer l'importance et la portée de notre réorganisation, qui ne peut ignorer ce contexte difficile. »



LES 13 NOUVELLES RÉGIONS
La carte adoptée par les députés
le 02 novembre 2014

LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS :

- Modification du nombre total de conseillers régionaux, réduit de 390 à 302,
 - Mise en place d'une représentation minimale des territoires permettant de garantir une représentation plus équitable des conseillers,
 - Institution de suppléants pour les conseils régionaux,
 - Limitation de la durée des mandats (nationaux et régionaux) à douze ans,
 - Report des prochaines élections ordinales.
- Notre Conseil régional a pour sa part mené une réflexion en profondeur sur l'état de la profession et rédigé un livre blanc* en présentant la synthèse et les enjeux pour les Architectes.

Aujourd'hui, l'Institution doit mettre en place les nouveaux mécanismes de l'organisation de la profession. Cette opération constitue la troisième mutation en profondeur après celles de 1941 (création de l'Ordre) et celle de 1977 (loi sur l'Architecture et instauration des Conseils régionaux). Ceci obéit à des cycles d'environ trente-cinq ans. Sont donc mises en place les conditions d'une organisation conduisant jusqu'en 2050. Au moment où notre société connaît de profonds changements (mondialisation, ère du numérique, transition énergétique) nous devons mesurer l'importance et la portée de notre réorganisation, qui ne peut ignorer ce contexte difficile.

POUR ÊTRE COMPLET SUR CETTE ÉVOLUTION À PAS CADENCÉS, ON PEUT REMARQUER QUE :

- de 1941 à 1977 la France (métropolitaine) comportait trente circonscriptions régionales pour 640 architectes libéraux en 1941, et 10 500 en 1977, soit un accroissement de 64%.

À compter de 1941 :

- > Le titre d'architecte est protégé,
- > Les CROA sont institués,
- > Les Agences des Bâtiments de France sont mises en place en 1946,
- > Le corps des Architectes Conseils de l'Etat (ACE) est créé en 1950,
- > Le Ministère de la Culture voit le jour en 1959.

- de 1977 à 2015 la France (métropolitaine) s'est calquée sur le mode des vingt-deux régions avec 28 500 architectes en activité en 2014, soit une progression de 172% :
 - > Les UPA poursuivent leur implantation, et l'enseignement est refondu,
 - > Les CAUE sont institués,
 - > Les DRAC s'implantent et coordonnent l'action culturelle nationale,
 - > Les SDA puis les STAP remplacent les agences des bâtiments de France.

ET AUJOURD'HUI ?

- À partir de 2016, la France (métropolitaine) comptera treize régions.
 - > Des actions équivalentes à celles des périodes précédentes restent à lancer pour suivre le processus d'évolution et de restructuration indispensables,
 - > Les rapports Feltesse et Bloche posent les bonnes questions, la loi « liberté de Création, Architecture et Patrimoine » est en cours de validation, le BIM, la RGE imposent leurs contours, bref les germes d'une dynamique apparaissent mais il faut encore les trier avant d'encourager leur incubation.

On constate donc que le nombre d'architectes en régions s'accroît et que dans le même temps la relation à la centralité augmente. Ceci pose au moins deux questions :

- Le rapport des Architectes à leur Institution (l'échelle d'unité de leur représentation),
- Le mode d'organisation des architectes entre eux (l'échelle de leur unité structurelle).

On ajoutera enfin que dans le cadre de la Loi, nos élections seront également soumises à la parité hommes-femmes.

Dans ce contexte, les deux Conseils existants Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon sont appelés à ne plus en former qu'un seul. Ainsi les dix-huit conseillers de chacun de ces conseils vont se regrouper à terme dans un conseil unique de vingt-quatre membres.

Le nouveau Conseil deviendra le troisième plus important de France et regroupera plus de 2 850 architectes physiques et près de 3 700 inscrits au Tableau en incluant les sociétés. Les deux CROA MP et LR qui travaillent à leur regroupement sont convenus de tenir des conseils et des bureaux communs en 2016. Une comptabilité commune est également évoquée dès 2016, sa mise en place sera en fonction de la date définitive arrêtée des prochaines élections ordinales.

Le regroupement pose essentiellement deux questions : la période transitoire et la localisation de la nouvelle assemblée.

La **période transitoire** débutera en janvier 2016 lorsque la nouvelle région politique sera mise en place et aura décidé de son nom et de son siège. Néanmoins les deux CROA existants poursuivront leurs activités respectives, jusqu'à la fin de la mandature en cours.

* Lien vers le livre blanc rédigé au sein du Conseil ordinal Languedoc-Roussillon :

https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-fVnN2eH-V0aTdDOWM/view?usp=sharing



Photo. © Eric Pol-Simon

« ... objectifs communs :
production, valorisation
et diffusion
de l'Architecture. »

■ ■ ■
Il y aura donc un chevauchement, l'organisation actuelle perdurant jusqu'aux prochaines élections ordinaires. Ces dernières envisagées à l'automne 2016 vont être repoussées à juin 2017. À cette date une assemblée de trente membres regroupera pour une mandature l'ensemble des conseillers. Puis en 2020 le conseil définitif de vingt-quatre membres sera mis en place.

La **localisation du siège du nouveau Conseil** sera décidée en juin 2017 dès le nouveau conseil installé. Rien n'oblige à ce que le futur conseil réside dans la capitale de Région. La localisation de la DRAC, qui représente localement notre Ministère de Tutelle, doit influencer sur la position du siège régional de notre Institution. La mise en place de la sectorisation géographique pour les élections sera décidée. Elle doit permettre une représentation équilibrée des confrères : quatre secteurs sont évoqués.

Enfin nos deux structures, qui comptent des salariés permanents, vont mettre en commun leurs savoir-faire et partager leurs compétences. Quatre salariés travaillent à plein temps à Toulouse, autant à Montpellier. Le schéma de la nouvelle organisation reste à écrire de concert. Néanmoins la volonté du CROA-LR consiste à développer dans un premier temps un **pôle**

architectural, dans la métropole qui ne sera pas le siège du CROA. Ce pôle serait composé de permanents salariés, de la M'A locale, et d'un centre de formation. Les conciliations et représentations diverses pourraient y trouver leur place, de même que les expositions, les liens syndicaux, et des professions associées. En outre, chaque métropole comptant une École d'Architecture, il est important que des relations de proximité perdurent.

À l'initiative de notre CROA, des liens ont été tissés en ce sens avec l'ensemble des intervenants sur l'Architecture de nos deux régions (CROA, CAUE, DRAC et maisons de l'Architecture), lors d'une réunion à Carcassonne au début de cette année. Ce premier élan doit être poursuivi car ce pôle architectural doit être compris en premier lieu comme la mutualisation des moyens dont disposent l'ensemble de ces structures aux objectifs communs : production, valorisation et diffusion de l'Architecture.

L'importance de la région et son étendue nécessitent en effet une représentation équilibrée et optimisée des différentes structures. À terme il serait souhaitable que plusieurs pôles architecturaux puissent se constituer. C'est le vœu que nous formulons et que nous ne pourrions exaucer qu'avec le soutien de tous. **BR**

SYNERGIE POUR L'ARCHITECTURE ET LE CADRE DE VIE

INFORMATIONS RECUEILLIES PAR PATRICIA L. ARCHITECTE



Pour plus d'information :

<http://www.maisonarchitecture-lr.org/actualites/>

maison
de l'architecture
ma
Languedoc-Roussillon

(re)découvrez la Ma'LR

La Ma'LR (Maison de l'architecture Languedoc-Roussillon), association « loi 1901 », a pour but de sensibiliser et diffuser la culture architecturale auprès du grand public, mais aussi auprès des architectes de la région eux-mêmes, qui sont bienvenus pour s'y investir. Grâce à de nombreux professionnels des différents corps de métiers du cadre de vie bénévoles, la Ma'LR permet de sensibiliser à l'histoire, à la construction, et à l'évolution de notre cadre de vie. Dans notre région dopée par la croissance démographique, où des mutations importantes

du paysage s'opèrent sous nos yeux, ce besoin d'information et d'intervention sur les questions de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'architecture, s'avère tout particulièrement nécessaire. Aujourd'hui véritable référent de l'action culturelle architecturale grâce au travail réalisé ces dix dernières années, la Ma'LR intervient aux cotés de tous les acteurs institutionnels pour transmettre et relayer ce pan de la culture toujours en évolution. Elle propose régulièrement des visites, des projections, des conférences, des ateliers, et bien d'autres événements, tout au long de l'année.

MAE de l'Aude : l'énergie, quels choix pour demain ?

Le CAUE de l'Aude est depuis de nombreuses années très actif pour promouvoir, auprès du grand public mais également auprès des concœurs et confrères, à la fois la qualité architecturale et un développement durable concret, en proposant régulièrement des visites et des expositions de sensibilisation, ainsi que des journées d'information/formation technique sur les procédés « durables ». En ce moment, il propose de découvrir, à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE de l'Aude) à Carcassonne, et ce jusqu'au 05 novembre 2015, une magnifique

exposition d'affiches pédagogiques illustrées de photographies de Yann Arthus-Bertrand : « L'Énergie, quels choix pour demain ? » Et si vous lisez L@Lettre à temps, vous êtes conviés à assister à la conférence-débat du 08 octobre 2015 à 19h : « Et si on parlait d'autoconsommation électrique ? », par Jean-Marc Isnard, du Groupement des particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque (GPPEP) et Morgan Beauzon, d'Énercoop (producteur et fournisseur d'énergie verte).



les **CAUE**
du LANGUEDOC
ROUSSILLON

Pour plus d'information :

<http://www.caue-lr.fr/exposition-%3A-lenergie-quels-choix-pour-demain>



Photo. © Francesco Zizola prise sur l'Argos (Médecins sans frontières), fin août 2015
[http://actualites.nouvelobs.com/galerias-photos/monde/20150922.OBS6272/grand-format-a-bord-d-un-navire-qui-sauve-les-migrants-en-mer.html?cm_mmc=Acqui_MNR_-_NO_-_WelcomeMedia_-_edito&from=wm#xtor=EREC-10-\[WM\]-20150927](http://actualites.nouvelobs.com/galerias-photos/monde/20150922.OBS6272/grand-format-a-bord-d-un-navire-qui-sauve-les-migrants-en-mer.html?cm_mmc=Acqui_MNR_-_NO_-_WelcomeMedia_-_edito&from=wm#xtor=EREC-10-[WM]-20150927)

Les Architectes de l'Urgence au secours des populations déplacées

En cette période sensible où de grands pans de population de diverses origines se déplacent sur notre Méditerranée proche vers des pays qu'ils espèrent accueillants, avant tout dans l'espoir de survivre plus que de profiter de conditions économiques favorables, la gestion des arrivées massives de population, au-delà des débats politico-économiques passionnés qu'elle soulève, est celle d'un drame humain que personne ne

peut nier, et qu'il convient d'appréhender sur les plans humanitaire et logistique. Dans cette optique, et également à fin d'économiser les coûts des nuitées d'hôtel réglées par l'état aux réfugiés, la municipalité de Montreuil à fait appel, en 2014, à la Fondation des Architectes de l'Urgence, déjà bien présente sur les sites mondiaux dévastés, pour sécuriser les habitats précaires d'un squat de familles de réfugiés, avec enfants et travailleurs, installés depuis trois ans sur sa commune. Depuis, la Fondation a été sollicitée pour communiquer son expérience et ses conseils dans la gestion d'autres centres d'urgence plus récents.

Architectes de l'urgence

http://www.archi-urgence.com/index.php?option=com_content&task=view&id=295&Itemid=570

Reportage France 3 Picardie du 18 juillet 2015

<http://www.dailymotion.com/video/x300kst>



Création: 25 oct. 13
 Modification: 24 mai 15
 Impression: 24 mai 15

Mouvements au Tableau du CROA-Languedoc-Roussillon - Mandature 2013-2016

I	INSCRIPTION (1)	Transfert	Re-Inscription			I: AUDE	30: GARD	34: HERAULT	48: LOZERE	66: P-O	Autres	SARL	EURL	SAS	SASU	SELARL	Autres	Salarié Public	Salarié Privé	DPLG	FIMONP	DESA	RQE	Autres	Agrégés	DR	Fonctionnaire	CAUE	Sans Activité Momentanée	Salarié	Autre activité	Agent Public	Retraité	Etranger ou Outre-Mer	Espace Aménagement	HOMME	FEMME
			Re-Inscription	1ère Inscription	2ème Inscription																																
75	TOTAL DE L'ANNÉE CIVILE 2014:	13	15	47		4	12	48		11		16	7	3	4	1		2	4	56	10	2	3				1	1	1						20	24	
142	TOTAL DE LA MANDATURE 2013-16:	22	27	93		15	28	81	2	14	2	23	13	6	7	1		3	4	56	28	2	6				1	1	1						52	40	
II	DEMANDE DE RADIATION (1)	Transfert	Radiation Assurance			I: AUDE	30: GARD	34: HERAULT	48: LOZERE	66: P-O	Autres	SARL	EURL	SAS	SASU	SELARL	Autres	Salarié Public	Salarié Privé	DPLG	FIMONP	DESA	RQE	Autres	Agrégés	DR	Fonctionnaire	CAUE	Sans Activité Momentanée	Salarié	Autre activité	Agent Public	Retraité	Etranger ou Outre-Mer	Espace Aménagement	HOMME	FEMME
			Re-Radiation	Re-Radiation	Re-Radiation																																
83	TOTAL DE L'ANNÉE CIVILE 2014:	3	45	12	16	7	6	17	43		6		12	5	1			2	2	44	6	1	5	2	2	2	2	3	1	1						46	17
134	TOTAL DE LA MANDATURE 2013-16:	16	66	15	29	8	8	26	70	3	16	11	16	9	1	2	3		76	9	1	8	2	5	2	3	3	1	1						71	32	
III	RADIATION ASSURÉE (1)	Transfert	Radiation Assurance			I: AUDE	30: GARD	34: HERAULT	48: LOZERE	66: P-O	Autres	SARL	EURL	SAS	SASU	SELARL	Autres	Salarié Public	Salarié Privé	DPLG	FIMONP	DESA	RQE	Autres	Agrégés	DR	Fonctionnaire	CAUE	Sans Activité Momentanée	Salarié	Autre activité	Agent Public	Retraité	Etranger ou Outre-Mer	Espace Aménagement	HOMME	FEMME
			Re-Radiation	Re-Radiation	Re-Radiation																																
10	TOTAL DE L'ANNÉE CIVILE 2014:					10	1	4	4	1		1							6	6	1	1	1												8	1	
20	TOTAL DE LA MANDATURE 2013-16:					20	2	5	10	1	2	4	1						10	10	2	2	2												14	1	

BILAN	Transfert	Re-Inscription	1ère Inscription	Transfert	Départ volontaire	Départ forcé	Revente	Décès	Radiation Assurance	I: AUDE	30: GARD	34: HERAULT	48: LOZERE	66: P-O	Autres	TOTAL ANNÉE CIVILE 2014:		TOTAL MANDATURE 2013-16:		
																75	93	-3	-9	1
	22	27	93	16	66	15	29	8	20	5	-3	1	-1	-3	-11					
	142			154																
				-12																
Nombre d'inscrits (Toutes régions):	1 754									175	401	921	42	215						
Architectes physiques (L-R)	1 300									133	285	690	31	161						
										10,2%	21,9%	53,1%	2,4%	12,4%						

Portrait de famille des architectes LR

La gestion du Tableau de l'Ordre, outre une mission obligatoire du CROA LR tenue avec un grand sérieux par son secrétaire général, permet d'avoir une vue d'ensemble intéressante de la profession sur chaque département de la région, et de son évolution au fil du temps.

Ce tableau récapitulatif nous offre une vue synthétique et comparative du profil et du nombre des inscrits en 2014, et de leur évolution sur la mandature en cours (2014-2016).

Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon

On connaît les obstacles à la construction des logements sociaux: - la rareté du foncier, - la pusillanimité de certains maires à annoncer leur construction.

Ce sont deux effets pervers à la loi Alur, pourtant vertueuse: densifier les zones déjà bâties diminue les opportunités foncières donc on élève le coût du terrain et les logements sociaux jouxtent alors des constructions existantes, de standing différent.

L'architecte ne peut résoudre ces questions: en tant que citoyen, il peut encourager les maires à créer des réserves foncières contre la spéculation, à ouvrir le débat sur la propriété foncière, distincte de la propriété immobilière, à imaginer une nouvelle mixité sociale.

Simplifier les normes pour réduire le coût de construction est une hypothèse régressive. Mais il faut substituer au diktat des règles une culture du résultat, basée sur l'adaptabilité et l'expérience: pour l'accessibilité, pour l'énergie, pour les matériaux nouveaux, l'esthétique. L'industrialisation massive des logements réapparaît, mais ses résultats sont inquiétants. L'imprimante 3D «taille réelle» peut être une nouvelle piste.

«Habiter, c'est vivre» écrivait M. Heidegger: le logement n'est pas un simple produit de consommation.

Relancer le logement aura une réponse multiforme: parmi toutes les mesures, il faut des projets expérimentaux pour explorer de nouveaux modèles: espaces modulables, «à finir» - préfabriqués, récupération et réhabilitation d'objets industriels: ateliers, usines, voire: wagons, péniches et bateaux - esthétique et matériaux nouveaux.

Il faut élargir la construction du logement à de nouveaux partenaires. L'intelligence collective et «l'imagination au pouvoir» sont indispensables pour passer ce grand changement que nous impose la crise.

Philippe Capelier, Président du Conseil régional

Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon
 «Les échelles de la ville»
 Place Paul Bac
 34000 Montpellier
 T 04 67 22 47 13 - www.architectes.org

Intervention de Philippe Capelier sur le logement

Dans le cadre du Congrès HLM national, URO Habitat a organisé dans notre région LR divers petits déjeuners thématiques sur le stand de l'Agora consacré à l'évènement; lors de la réunion organisée avec la Cellule Économique du Bâtiment, le Président du CROA LR est intervenu pour s'exprimer sur le logement social, et plus particulièrement sur la manière dont les architectes vivent ce secteur en tant que concepteurs et maîtres d'œuvres. Son intervention a été formalisée dans un document distribué aux élus au moment du bilan de la manifestation.

Lien vers le document complet:

https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-f1OW1QWHFJRGZFLUE/view?usp=sharing

Au-delà de l'architecture

VIRGINIE MATHIOT-FREYERMUTH, ARCHITECTE & DESIGNER DE GOÛT...

PROPOS RECUEILLIS PAR KARINE MENDIBOURE, CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR
(PHOTOS V. MATHIOT-FREYERMUTH)



Workshop à la faculté Jean Jaurès (Mirail) de Toulouse du 14 au 16 janvier 2015 intitulé « Du plan à la forme... de la recette au plat » (avec la participation de Raphaël Bétillon, architecte). Les étudiants ont réalisé une gelée aux fruits et sculpté des meringues pour représenter des icebergs sur une partie de la maquette comestible.



Virginie Mathiot-Freyermuth, jeune consœur de Toulouse diplômée de l'ENSAT en 2005, a travaillé deux ans chez des confrères toulousains avant de créer sa propre agence, poussée par un besoin de liberté. Après cinq ans de dur labeur comme architecte libéral dans des domaines d'intervention variés, n'ayant pas vraiment trouvé sa place, elle a décidé d'explorer d'autres voies...

K.M : Qu'est-ce qui t'a décidée à mettre en œuvre d'autres talents que ton métier d'architecte ?

V.M.F : Un jour, j'ai lu une phrase drôle et intelligente : « les gens n'ont pas peur de mourir, ils ont peur de ne pas avoir vécu » ; ce fût le déclic...

K.M : Quelle est donc cette passion que tu cultives ?

V.M.F : J'ai soufflé un vent de folie sur mes trente-et-une bougies et décidé d'exercer une profession où la satisfaction serait, disons, plus immédiate. C'est pour cette raison que je me suis dirigée vers une passion cultivée depuis toujours : la cuisine – la pâtisserie – le design culinaire.

K.M : Architecte - « designer culinaire », ... même combat ?

V.M.F : Le processus de conception reste le même pour moi (je me sens toujours architecte de mes projets) mais le résultat de mon travail est plus sensible, poétique, éphémère, créatif et spontané !

Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours été passionnée par ce « processus de conception » ; comment les créateurs (toutes disciplines confondues), en partant d'un concept souvent assez simple et via une approche méthodologique généralement semblable, arrivent à dérouler le fil de leur idée jusqu'à obtenir l'objet final. Le cinéma, la musique, l'art en particulier et en général, la mode, l'architecture, la cuisine... sont des sources inépuisables d'inspiration. Matière, lumière, couleur, espace, cadrages, rythmes, découpages, etc. sont d'ailleurs communs à toutes ces disciplines. Déjà, étudiante, j'avais l'obsession de mêler ces disciplines : mon mémoire de 4e année portait sur « la mode et l'architecture - ou comment ces deux disciplines s'inspirent et se nourrissent l'une l'autre »...

K.M : ... par exemple en travaillant sur le thème du trompe l'œil ?

V.M.F : En effet, mon travail s'inspire et s'enrichit aujourd'hui de tout ça, et je brouille encore les pistes en travaillant souvent autour





« Buffet Colorama »
– vernissage agence d'architecture Toulouse



« l'œuf » - Illustration du terme « trompe l'œil »
l'œuf est en réalité un dessert



« sweet burger »
Un moelleux citron, garni de bonbons et accompagné de pommes et d'un coulis de framboises

de ce thème de prédilection, tel le rêve d'Alice aux pays des merveilles : « Dans mon monde à moi, il n'y aurait que des divagations, comme disent les grands. Les choses ne seraient pas ce qu'elles sont, au contraire elles seraient ce qu'elles ne sont pas ».

Le design culinaire me permet de surprendre et d'étonner à travers mon travail ; et de proposer une matière comestible moins classique, plus graphique et poétique : on pense manger un œuf mais c'est un dessert... J'organise parfois des repas palindromes... Un palindrome est une phrase que tu peux lire dans les deux sens. L'idée est simplement de commencer le repas par le dessert, puis le plat puis l'entrée. Mais les goûts eux ne changent pas. Ce qui a l'air d'être sucré ne l'est pas et vice et versa...

K.M : Comment pratiques-tu ton nouveau métier ?

V.M.F : Pour l'instant je travaille autour de l'évènementiel, et je réponds à des projets précis de particuliers (stylisme culinaire, vernissages d'expositions, fête des jardins etc...); je donne des cours aux enfants aussi, et j'ai participé récemment à un workshop à la Faculté du Mirail pour des étudiants d'arts appliqués, où nous mêlions architecture, urbanisme et design culinaire : les étudiants devaient choisir un territoire et le représenter en nourriture pour réaliser une maquette comestible. L'exercice s'est avéré très intéressant, créatif et le vernissage était délicieux...

K.M : Changer de métier est une décision difficile et courageuse à prendre...

V.M.F : Je ne regrette pas mon parcours professionnel, au contraire, je pense qu'être architecte me donne une force. Mes études et mon parcours professionnel m'ont donné un sens aigu de l'analyse, de la rigueur et de l'efficacité. Je travaille toujours autour de concepts, simplement ma matière première a changé.

Je suis plus proche de la matière justement, mon travail est très concret : je manipule, je transforme au grès de mes recherches, je capture, je goûte, je m'amuse... je trouve dans ma nouvelle vie professionnelle la légèreté et la fantaisie qui me manquaient tant. Mon rapport avec les gens a changé aussi : les conflits ont fait place à beaucoup d'enthousiasme : les gens ont un rapport affectif avec la nourriture. Manger quelque chose de beau et de bon rend, je crois, simplement heureux !

K.M : Et maintenant ?

V.M.F : Aujourd'hui (c'est mon côté architecte) j'ai envie d'approfondir mes connaissances : faire de la recherche, reprendre des cours... pour être reconnue autant comme architecte que comme designer culinaire.

Loin de renier ce statut d'architecte, je le revendique au contraire. En changeant de direction, je montre que nos compétences sont largement transposables à d'autres domaines...
KM

virginie@cherrycherie.fr

<http://cherrycherieblog.blogspot.fr/>



« Nature comestible »
(Macarons comme des tomates, gâteau potager et tarte aux roses)

– Buffet végétal et sucré organisé pour la fête des jardins, en juin 2015, à Muret.



Jean-Louis voyage, écrit, peint des aquarelles, raconte sa vie, sa passion. Il a publié un livre de voyage, *Sur les chemins de la Méditerranée*, illustré de ses aquarelles, comme autant de clins d'œil à ses aventures. Il vient également de publier ses *Mémoires* chez Lacour : « Lorsque tu partiras pour Ithaque, souhaite que long soit le voyage... »

Et après ?

Une vie d'architecture, c'est fait de passions, de rencontres, de liens sociaux, de joies et de déceptions... Que devient-on quand les choses s'arrêtent ? Et d'abord s'arrêtent-elles vraiment ? Et comment ? Quelles nouvelles voies pour des énergies qui ne demandent qu'à s'exprimer ? « Et après ? », c'est une nouvelle rubrique de L@Lettre, à méditer. Pour l'inaugurer, nous avons rendez-vous avec Jean-Louis Pagès, architecte Nîmois.

JEAN-LOUIS PAGÈS, PORTRAIT

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PIERRE DUVAL, ARCHITECTE ET CONSEILLER ORDINAL À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

J.P.D : Quelle était (ou est encore) ta façon de concevoir ?

J.L.P : Pour faire de l'architecture il faut « un crayon et du papier », c'est tout. Et puis un site. Édifier un bâtiment abstrait dans un site mental, cela n'existe pas. La création est individualiste, pendant des années on emmagasine des fragments, des images... Trois cyprès alignés sur une colline toscane, le reflet dans une vitre d'une texture de pierre, un village blanc de cubes enchevêtrés, un patio, une fontaine... Quand arrive la commande, les choses se précipitent. L'enveloppe du bâtiment s'impose toujours, et passer trois jours à chercher c'est se tromper. L'inspiration vient de très loin. Étudiant, pour rejoindre l'École, je passais devant la rue Vavin. Il y avait là, au 26 de la rue, un immeuble imaginé par Henri Sauvage ; l'immeuble était couvert de carreaux blancs. Sauvage avait été l'inventeur à Paris des immeubles à gradins, successions de retraits ménageant des terrasses pour chaque logement. L'édifice devient alors incroyablement plastique. Rajoutez à cela quelques séjours dans les villages grecs comme Skyros, et ne vous étonnez plus que j'aie passé quarante ans de ma vie à imaginer des immeubles en gradins et à faire vivre les gens sur des terrasses, à Nîmes, Arles, Port-Camargue, Villeneuve les Avignon, ou Corfou...

Henri Sauvage était classé parmi les architectes dilettantes, esprits curieux, papillonnants, voyageurs... Cela me rappelle quelqu'un !

J.P.D : Comment as-tu arrêté cette passion ?

J.L.P : La passion ne s'arrête pas... Mais il y a juste quinze ans un médecin m'apprend que j'ai un cancer et me fait un tel tableau de ce que peut devenir ma vie que je me retrouve avec le moral à zéro. Plus d'agence ! Je continue à dessiner mais confie à des architectes plus jeunes certains projets que l'on continue à me demander... à Nîmes, en Corse, à Lyon, au Maroc, en assistant ces confrères de mes idées et dessins. Je dessine, je continue mes aquarelles mais surtout j'écris en ramassant mes souvenirs épars dans une douzaine de cahiers. Et surtout je me soigne, je guéris et je finis par oublier que j'ai été malade... Je continue chaque année de passer un contrôle qui confirme ma guérison et étonne chaque fois le médecin...

J.P.D : Un projet d'avenir qui te tient à cœur ?

J.L.P : Tenir en forme deux ou trois ans pour aller en Californie, invité par les architectes américains, à qui j'ai « inspiré » l'Abbaye Saint-Michael à Silverado, et voir le lever du soleil un 29 septembre, le jour de la Saint-Michel, un rayon dans l'axe de l'église...

JPD



Abbaye au Baroux



Maison sous les Pins, Villeneuve les Avignon



« Sur les chemins de la Méditerranée ». Aquarelle de Jean-Louis Pagès



Le projet Mo&Ma

MA CABANE DANS LE CERISIER

PAR MARIE ORSSAUD, ARCHITECTE ET CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR. (PHOTOS L.PELUS)

Laurent Pelus, de l'agence montpellieraine « Architecture Environnement P.M. », aime harmoniser les lieux de vie qu'il imagine avec leur cadre naturel ; il nous présente ici un projet modeste qu'il a magnifiquement réalisé lui-même, et qui répond parfaitement à ce précepte

M.O : Laurent, comment est née ton agence, et pourquoi l'avez-vous appelée « Architecture et Environnement » ?

L.P : Eh bien avec Régis Méguin, fraîchement diplômés de l'école d'architecture de Montpellier et sans doute un peu fous, nous avons fait le pari de créer notre agence en 2002 ; nous venions d'obtenir le 1er diplôme HQE de France, sous la direction de celui que nous considérons encore aujourd'hui comme notre mentor, et que nous avons suivi de l'école d'Architecture de Lyon à celle de Montpellier, Yves Perret : l'un des plus éminents experts en Bioclimatique de la construction bois. Dans ses pas, nous avons construit la philosophie de notre agence, à une époque où le bois et les préoccupations écologiques n'avaient pas encore leur place dans notre région...

M.O : Quand je t'ai téléphoné il y a quelques semaines, pour te demander si tu souhaitais présenter un projet de l'agence pour la rubrique MO&MA, tu m'as invitée à découvrir... une cabane... !?

L.P : Effectivement. Le choix peut surprendre, mais c'est le projet le plus complet que j'aie réalisé. Je l'ai muri plusieurs années avant de le concrétiser cet été, et c'est finalement le seul ouvrage bois que j'aie conçu et exécuté moi-même.

M.O : Où est-il situé ?

L.P : Dans mon jardin ! À Grabels. Nous avons acquis avec ma compagne cette maison de village en pierres, en 2006. Une maison sans qualités particulières, mais dotée d'un joli jardin bien orienté, et d'une vue dégagée vers la rivière de la Mosson, que longe le chemin de





Compostelle. Et dans ce jardin, un joli cerisier plein de promesses.

Nous nous sommes d'abord attelés à rénover et agrandir la maison (en bois bien sûr !).

M.O : Pourquoi construire une cabane ?

L.P : Ce qui est super quand on construit une cabane, c'est qu'on est libre :

- Libre de concevoir sans contraintes règlementaires (pas de PLU, pas de PPRI)... et pas de normes !
- Libre de faire soi-même, et de se confronter ainsi à la mise en pratique de ses propres idées. C'est donc la liberté qui m'a poussé à concrétiser cette envie...

M.O : Comment s'est déroulée la conception ? Tu as fait des plans ?

L.P : Surtout pas. Je voulais être dans l'intuition et la spontanéité...



C'est donc une recette à base de récupération et de troc dont la liste est la suivante :

- 2 vieilles poutres rouillées de l'ancienne charpente de la maison, conservées dans un coin du jardin, avec l'idée qu'« un jour peut-être... »
- 1 escalier en bois appartenant à un oncle qui lui aussi se disait « un jour peut-être... », mais qui a finalement vendu sa maison, et s'est retrouvé avec un escalier bien encombrant...
- 4 vitres à faible performance acoustique, issues de la chambre de mes jumeaux. Nous avons remplacé les vitrages à leur naissance, la chambre donnant sur la départementale qui traverse le village.
- un peu de bois donné par un ami charpentier.
- des chutes de pare-pluie et d'isolant récupérées sur des chantiers,
- et des canisses achetées dans un célèbre magasin de bricolage, avec quelques autres bricoles.

M.O : ... et la construction ?

L.P : J'ai commencé par décaper les poutres, récupéré les platines et les boulons pour créer de nouveaux assemblages. J'ai essayé de déterminer la hauteur idéale du plancher, en glissant une poutre entre deux branches du Cerisier, pour la caler. Une fois l'altimétrie arrêtée, j'ai recoupé les poutres. Certaines sont devenues des poteaux, ancrées sur le mur de clôture, ou sur un massif en béton coulé en place. Puis j'ai recoupé, soudé, et constitué le « châssis » du plancher de la cabane. Ensuite, j'ai réalisé les MOB (murs ossature bois). Dans les angles, j'ai intégré les vitrages de la chambre des jumeaux, glissés dans des rails hauts et bas, avec beaucoup de graisse pour les faire coulisser... Et ça coulisse ! Ces deux châssis d'angle offrent des cadrages magnifiques sur le paysage environnant. Puis j'ai réalisé le plancher de la toiture. Pour parachever la cabane, des canisses sont déroulées sur la toiture et les vitrages, pour protéger de la chaleur lourde de l'été.

M.O : Comment la cabane a-t-elle vécu son premier été ?

L.P : La cabane a métamorphosé le jardin et notre façon de le pratiquer. Le plancher de la cabane offre un espace protégé intime et très cocon, clôt sur deux côtés par les murs en pierres de la clôture du jardin. On y refait le monde, tu en es témoin : j'y ai mon barbecue, et les jumeaux, qui n'ont pas trois ans, leur petite cabane de plain-pied. La cabane est le terrain de jeu de leur grand frère qui doit parfois céder sa place à des invités surprises : cet été, une trackeuse sur le chemin de Compostelle s'est adressée à nous, à la recherche d'un gîte. Elle n'a pas eu à chercher très loin et nous a dit au petit matin avoir passé une nuit merveilleuse, la tête dans les étoiles, et dans les branches du Cerisier. Une belle récompense pour ces week-ends passés à concrétiser un rêve !

MO



Hommage

SAUVEUR FERNANDEZ

PAR BERNARD BANYULS, ARCHITECTE ; AVEC LA CONTRIBUTION DE MME VEUVE ANNICK FERNANDEZ

Notre confrère Sauveur Fernandez, personnalité du monde syndical et économique régional, membre de la Chambre Syndicale des Architectes Roussillonnais, et de l'Atelier d'Urbanisme de Perpignan depuis sa fondation, est décédé en juin dernier à l'âge de 78 ans, après une vie bien remplie. Son confrère et ami, Bernard Banyuls, ne mâche pas ses mots pour lui rendre un hommage digne de ce nom...

Quand le Conseil de l'Ordre m'a appelé pour rédiger un hommage à Sauveur, je suis tombé des nues ! Sauveur, mon ami de toujours, qui a commencé en sixième au Lycée Arago sur le même banc que moi, le 1er octobre 1949, qui est entré à l'École à Paris en même temps que moi, et qui a passé le Diplôme en 1969 comme moi... Je me suis demandé quel Sauveur je vous présenterai. J'ai choisi de vous présenter un Sauveur « combattant ». Pourquoi ? Parce que Sauveur, de toute sa vie professionnelle, n'a été qu'un combattant. La raison initiale de ses révoltes, de ses combats, fut « la Profession » elle-même, qui l'a, dès le début, malmené et même refusé... Et c'est le Président du Conseil Régional de l'époque, Ephrém Pinetre, ce « mandarin millavois » calotin, à la chemise blanche, au petit nœud papillon, nostalgique des « Boz'arts » et des stalags, éloigné des contingences « post-soixante-huitardes », et qui ne voulait pas de lui sous prétexte que Sauveur était fils d'un « Entrepreneur-Promoteur » qui l'avait fait travailler durant les trois ans où Malraux avait supprimé les sessions de Diplôme D.P.L.G., nous empêchant tous de nous inscrire au Tableau. Cela fut dur pour Sauveur, qui n'a jamais oublié cet épisode faisant de lui un révolté et un combattant. Cela l'a jeté dès 1970 dans le combat syndical avec la Chambre Syndicale des

Architectes Roussillonnais. Formé au combat syndical par les Lloancy, Muchir, Dauvergne, Bourbon et bien d'autres, il a vite accepté de monter au front régional : il est rapidement devenu le Président de l'UNSFA-Languedoc-Roussillon. On lui doit la Convention des cabinets d'architectes, la lutte contre les « Grands Corps » de l'État qui, en 1976, ont essayé de mettre à mort la profession par un Projet de Loi provoquant la révolte de l'ensemble des architectes syndiqués de France, et une manifestation importante devant le Ministère des Affaires Culturelles à Paris ; ce projet a été vite retiré et a abouti à la Loi sur l'architecture de 1977, qui nous régit encore aujourd'hui... Quel souvenir que ces wagons loués pour transporter des milliers d'Architectes de la province à Paris !

Sauveur a été l'un des premiers à casser le monopole des agents de l'Équipement sur les études d'Urbanisme. Il a longtemps siégé au Conseil Économique et Social de la Région, faisant reconnaître l'importance de la profession dans le processus économique. Il a lancé le rapprochement des Collèges d'Architectes Catalans avec l'UNSFA. Toutes ces avancées, évidemment, n'étaient pas du ressort de l'Ordre, mais personne n'y avait encore sérieusement œuvré... Dans le département des Pyrénées Orientales, il a travaillé sur le développement économique de la Cerdagne et du Capcir en dessinant des « urbanisations » dans les nouvelles stations de ski catalanes.

Ses relations avec les édiles locaux et les fonctionnaires, souvent orageuses, ont permis le développement touristique de ces régions. Un grand projet de station inter-frontalière avec l'Andorre, très contesté par les écologistes, les administratifs et les autres concurrents, lui a tenu à cœur jusqu'à sa disparition. Il s'est battu jusqu'à la fin pour le faire sortir (il semblerait qu'après son décès, ce projet commence à voir une petite avancée...).

Sauveur, l'ami de tous, ce combattant, ce révolté permanent contre le diktat jacobin, a subi les oppositions souvent violentes des préfets et des élus successifs. Il ne s'est jamais découragé. Son opiniâtreté devant ces obstacles lui ont valu le respect de tous. Il a « bouffé de l'Ordre » à tous les repas, toute sa vie, à cause d'un malveillant ; aujourd'hui, cet hommage rend à Sauveur la place qu'on lui doit dans sa lutte pour la reconnaissance de la Profession. Malheureusement, la médecine et son cœur l'ont trahi en mai dernier... BB



Immeuble Galaxis. Architectes : Sauveur FERNANDEZ - Pierre NICOLAS - Yves GUEVEL (agence AUA66)

Formation & information

INFORMATIONS RECUEILLIES PAR PATRICIA L. ARCHITECTE



ALERTE FORMATION

Actuellement, la commission formation de l'Ordre LR planche sur trois nouveaux projets à proposer aux architectes : une formation méthodologique sur « la gestion, la prospection et la conception », pour acquérir ou conforter le réflexe des bonnes pratiques dans le suivi de nos projets ; une formation sur « la maîtrise administrative, technique et financière », pour que les concœurs et confrères allergiques à la paperasse (on est nombreux...) retrouvent un peu de sérénité ; et une formation spécifique « chantier et contentieux », car mieux vaut prévenir que guérir ! Et toujours, la formation / échanges « sécurité incendie » initiée au printemps dernier, pour laquelle une suite se met en place comme prévu, afin de mieux communiquer, le plus en amont possible, avec les services du SDIS.

Le seuil de recours à l'architecte porté à 150 m²

Le ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, a présenté son projet de loi « liberté de la Création, Architecture et Patrimoine » à l'Assemblée nationale, qui l'examine à partir du 28 septembre.

Figurent notamment dans le texte l'obligation de faire appel à un architecte au-dessus de 150 m² de surface construite, ou encore pour élaborer les projets urbains et paysagers de lotissements. La loi prévoit en outre que les projets architecturaux « particulièrement créatifs et innovants » pourront déroger dans certaines conditions aux règles d'urbanisme, et met en place un label pour le patrimoine récent de moins de 100 ans, afin d'éviter que des édifices majeurs présentant un intérêt architectural incontestable disparaissent sans qu'une concertation puisse être menée en amont.

Lien vers le document complet :

http://www.assembleenationale.fr/14/dossiers/liberte_creation_architecture_patrimoine.asp

Un Clip d'animation pour promouvoir le rôle de l'architecte

Afin d'expliquer de manière pédagogique et ludique à vos clients privés potentiels l'intérêt qu'ils ont à faire appel à un(e) architecte, un petit clip d'animation a été réalisé à l'initiative de plusieurs acteurs du cadre de vie, dont le CROA Rhône-Alpes et l'UNSAF.

Lien vers le clip :

<https://www.youtube.com/watch?v=Vl-N1VC2AHg&feature=youtu.be>

R-RS : rester en forme le plus longtemps possible !

À l'heure de la rentrée, quand beaucoup de concœurs et confrères cherchent un club de sports histoire de se donner bonne conscience tout au long de cette nouvelle année, que l'on pressent parsemée de stress et de charrettes, certains pourront faire le choix du « tout en un », avec R-RS : **R-Révolution Santé**, c'est un concept global original qui, sous l'égide du professeur Desplan, a choisi Montpellier pour se matérialiser dans un premier écrin très soigné dédié à la forme et à la santé : le bâtiment de 3000 m², à la façade blanche scandée de hublots colorés, développe sur quatre niveaux toute une gamme d'activités sportives et de relaxation très pointues. On peut y pratiquer, suivant son plan d'actions santé, ou en liberté avec coaches disponibles et avisés, un programme ambitieux ou léger selon nos possibilités, envies et priorités, au fil des espaces : salle de musculation, espace aquatique, salles de cours collectifs variés ou terrasses extérieures ensoleillées, deux espaces de restauration avec produits frais et abordables, une zone de détente mettant livres et journaux à disposition, un centre de soins esthétiques, un espace de formation & sensibilisation (cours de cuisine, de diététique, ou de tout autre sujet lié au bien-être) ; et pour couronner le tout, ceux qui veulent réellement se prendre en main iront jusqu'au dernier niveau consacré aux bilans santé, et suivi très complet de professionnels dans plusieurs domaines croisés : kinésithérapeute, diététicienne, esthéticienne, psychothérapeute...



Photo. © Richard Sprang - Architecte : Jean-Paul Meyran

Si vous avez raté la semaine « portes ouvertes », il est possible de demander une journée d'essai en appelant Laurence au 06 82 23 74 41.

Tarifs spéciaux pour Comités d'Entreprises et professions libérales (= abonnement CE),

voir le lien suivant : <http://www.r-revolution-sante.com/fr/ateliers-r/offres/les-abonnements.html>

Le BIM : un atout pour l'architecture

On en parle depuis déjà pas mal de temps, et qu'on le méprise, qu'on s'en inquiète, ou qu'on s'en réjouisse, on va devoir faire avec...

Aussi le CNOA a pris les devants en publiant une brochure explicite, à visée pédagogique et de prévention.

La brochure est à télécharger ici :

<http://www.architectes.org/actualites/le-bim-un-atout-pour-l2019architecture>

LA RECETTE TECHNIQUE : Guide pratique des VRD et aménagements extérieurs

Cette 2ème édition parue en juillet 2015, chez Eyrolles, d'un ouvrage de notre confrère Gérard Karsenty, permet d'appréhender l'ensemble des problématiques liées au sujet traité ; il offre « une vue globale de la coordination technique des travaux de voirie, réseaux divers, aménagement des abords et espaces verts, ainsi qu'une description des prestations de chacun des corps d'état intéressés : terrassements généraux, assainissement, distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité, etc. avec de nombreux schémas techniques directement applicables ».



MARCHÉS PUBLICS : relèvement du seuil de dispense de procédure à 25 000 euros HT

À compter du 1er octobre 2015, c'est en-dessous du seuil de 25 000 euros HT, et non plus 15 000 pour les pouvoirs adjudicateurs et 20 000 pour les entités adjudicatrices, qu'un maître d'ouvrage public pourra décider qu'un marché sera passé sans publicité ni mise en concurrence. Mais il devra veiller « à choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin, à faire une bonne utilisation des deniers publics, et à ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin » (article 28 du code des marchés publics).

Simplification du Code de l'Urbanisme : entré en vigueur au 1er janvier 2016

Mi-septembre, Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, a présenté en Conseil des ministres une ordonnance prévue par la loi Alur, visant à faciliter l'émergence des projets de construction en clarifiant le code de l'urbanisme, devenu trop complexe après les nombreuses modifications législatives intervenues depuis 1973. En effet, les dernières lois, SRU, ALUR, et ACTPE, ont successivement modifié l'élaboration des documents d'urbanisme, et confirmé la généralisation progressive des documents intercommunaux... La simplification rentre en vigueur au 1er janvier 2016 et doit permettre un accès simplifié aux normes, et une meilleure maîtrise des nouveaux outils de planification et de gestion urbaine. Notamment, chaque document (SCOT, PLU, Carte Communale) aura un chapitre dédié ; et toutes les étapes principales d'une même procédure seront regroupées en un seul et même endroit dans le code de l'urbanisme.



Pavillon de la France
à la Biennale 2006 de Venise



Théâtre du « Lieu Unique » à Nantes – 1999

L'ITV historique METS TA VIE LÀ !

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE, AGATHE THERMEL
(PHOTOS CYRILLE WEINER)

Me voilà transportée en 2006, ayant atterri par une belle nuit de septembre sur une étroite passerelle flanquée de lumineuses structures blanches translucides : je suis sur le toit du Pavillon français de la Biennale de Venise, où je m'apprête à rencontrer, sous le ciel étoilé vénitien, notre confrère Patrick Bouchain, concepteur de ce poétique bâtiment éphémère ; il y « campe », avec son équipe et les complices de cette « Métavilla » (« mets ta vie là »), en toute impunité : il a profité d'une faille juridique de la Biennale pour installer, autour du noyau pavillonnaire, un véritable lieu de vie et de travail ouvert aux visiteurs, avec atelier d'architecture, cuisine, dortoir, et même, sur le toit, une piscine et un sauna !

A : On dit de l'architecture de ton agence « Construire » qu'elle est à la fois « rebelle » et « fédératrice » ; je suppose, au vu du résultat, qu'elle ne se limite pas à fédérer des révolutionnaires ?

P.B : L'idée est de servir une architecture qui parvienne à imposer ses propres règles à ceux qui pensaient pouvoir s'en servir comme d'un simple outil : au départ oppositionnelle, rétive aux contraintes normatives, recherchant la faille y compris dans le programme, elle ne craint pas d'affronter les incertitudes ; puis, plutôt que diviser, elle propose de fédérer autour du « faire ensemble », et non à partir d'un discours politique forcément décalé de la réalité et souvent à visée récupératrice.

A : Pourtant, hier (en 2015 !) notre ministre de la culture, qui porte le joli nom de Fleur Pellerin, a présenté la loi « liberté de Création, Architecture et Patrimoine », et cette loi « CAP » veut justement libérer la Création... comme toi ?!

P.B : Bonne nouvelle, mais a-t-on donc tellement légiféré, que dans le futur il faille des lois pour nous libérer des lois ?

A : Oui, et pour ce faire on promulgue même des lois de simplification...

On ne sort finalement jamais des lois !?

P.B : Pour ma part je préfère autant que possible en jouer... pour cela évidemment les connaître, et qui sait, en m'immisçant dans leurs failles et en repoussant leurs limites, contribuer à les faire évoluer. Dans le sens d'une liberté et d'un plaisir de créer retrouvés.

A : On dirait que fidèle à ce précepte, tu prends souvent des libertés avec le programme de tes projets ?

P.B : En tous cas je me bats pour y arriver, lorsque c'est profitable à leur fonctionnement et à l'intérêt des usagers... Les programmes, tout comme les lois, sont souvent conçus comme des boîtes étanches juxtaposées, qui séparent, alors que la vie aime mêler.

A : Un exemple concret de projet où tu as particulièrement « mêlé » ?

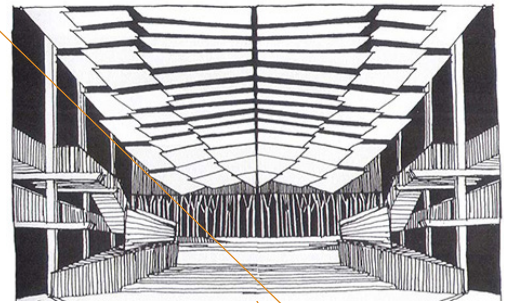
P.B : Le « Lieu Unique » à Nantes, reconversion de la biscuiterie LU en scène culturelle nationale ; l'architecture contemporaine, en servant un modèle dominant déconnecté du réel, n'exprime ni la diversité du monde, ni la variété voire les discordances de notre société. Là, on a tenté un projet d'architecture n'ayant pas de forme avant d'être construit. On s'est dit que puisque Nantes était la capitale du commerce triangulaire au XVIIIe siècle, et qu'en 1998 on fêtait le cinquantième de l'abolition de l'esclavage, on allait, à travers ce chantier, exposer le travail artisanal des pays colonisés, et rendre de plus, hommage à tous ce qui est « fait main »... pour cela il a fallu « légalement » intégrer ces productions artisanales au chantier via les « 1% artistique ». Ainsi le plafond acoustique du théâtre a pu être commandé à un prix équitable à des forgerons de Bamako, les lambris du restaurant à des piroguiers de Ségou, et les murs de la salle de spectacle, des centaines de bogolans peints, à des femmes africaines.

A : En plus de mêler, et rassembler, tu aimes décloisonner ?

P.B : Regarde l'opéra : il y a le hall, l'escalier, le foyer, la loge, la scène avec le rideau préalablement fermé... ce cloisonnement limite les échanges entre la vie du spectateur et le spectacle lui-même ; il frustre du partage des émotions liées au spectacle ; contrairement au cirque, où les frontières sont poreuses, que ce soit entre l'extérieur et l'intérieur, entre le spectateur et la scène, entre les spectateurs, entre les générations, entre le monde humain et le monde animal !

A : Justement, tu as pas mal travaillé sur les bâtiments éphémères, voire itinérants, liés au spectacle ?

■ ■ ■



La Grange au Lac
Auditorium à Evian – 1992/1993
Esquisse de l'atelier d'architecture « Construire »

Le caravansérail à Marne-la-Vallée :
construction d'une salle de spectacle
itinérante sous chapiteau – 2003



Centre Pompidou mobile, musée itinérant – 2011



Rénovation de la piscine municipale de Bègles – 2006

■ ■ ■

P.B. : J'ai en effet pratiqué (notamment avec mes amis du monde des arts et du spectacle comme le maître des chevaux Bartabas), l'architecture du cirque, du musée et du théâtre, et conçu quelques structures de chapiteaux : le caravansérail à Marne-la-Vallée par exemple, et j'imagine pour bientôt, j'espère, un Centre Pompidou mobile... L'architecture de toiles tendues présente une vraie capacité de mobilité et d'adaptation, y compris sur le plan réglementaire, en plus d'être financièrement abordable. L'architecte imagine une enveloppe et la met en scène, il dispose donc d'une grande liberté.

A : Explique-moi ces grands sacs dessinés, sur la façade esquissée de ton musée itinérant, le futur « Centre Pompidou mobile »...

P.B. : Ce sont des lests remplis d'eau, comme des housses de voiles de bateaux détournées de leur fonction, qui maintiennent la structure tendue de la nef en place. On trouve de l'eau partout, la capacité itinérante du projet sera donc assurée. Et si un jour ce musée mobile est installé aux portes d'un désert, sait-on jamais, on remplacera l'eau des sacs... par du sable !

A : Tu ne crois pas si bien dire, en 2013, on utilisera ton idée pour créer un « Centre Pompidou provisoire »... en Arabie saoudite !

P.B. : Non ?

A : Si ! Pour toi, le chantier et le projet sont avant tout des lieux d'expérimentation ?

P.B. : Le chantier est le lieu des questionnements et des avancées. Il procure du travail à un certain nombre de personnes qui peuvent et veulent généralement faire preuve de leurs capacités : autant permettre à tous ces intervenants d'apporter pleinement leur écot au projet, tout en faisant une petite place à l'enseignement et à l'apprentissage. L'architecte n'a pas à craindre, au stade clé du chantier, d'instaurer de vrais débats autour des possibles, et d'offrir un cadre d'expérimentation, et de transmission des savoirs. Il est idéalement placé pour initier et animer, et ne devrait pas se limiter à arbitrer et trancher ; cela même si - et peut-être d'autant plus que - les structures opérationnelles sont aujourd'hui devenues très complexes.

A : Un exemple récent, où tu as pu appliquer cette philosophie concrète ?

P.B. : Je pense au chantier de la Grange au Lac, un auditorium à Evian : c'était le premier projet de l'ingénieur structure bois, et le chef de chantier avait à peine vingt ans ; les erreurs se corrigeaient au fil de la construction, dans une énergie juvénile que nous portions tous au lieu de la craindre et de la barrer, et ce chantier a été un très grand moment de joies et de liberté. Je pense encore à la rénovation de la piscine de Bègles ; on sait que le chlore attaque la peau, en plus de produire des cristaux de chloramine qui ne peuvent être filtrés ; nous avons donc eu l'idée, en rénovant cette piscine municipale, d'ajouter un couloir de nage supplémentaire, empli de plantes dépolluantes. Une étudiante en écologie a passé son doctorat sur le chantier grâce au 1% du budget du projet collecté à cet effet, et ses recherches ont permis de contribuer à mettre en place un système de réutilisation de l'eau naturellement assainie.

A : Un message pour les architectes de 2015 ?

P.B. : Sous couvert de droit à l'opinion, la génération numérique s'est dépolitisée jusqu'à s'infantiliser ; sous prétexte de liberté d'expression, il y a aujourd'hui moins de recul et de réflexion, perte de sens, et donc de liberté. Et contre l'affaiblissement du verbe, l'acte acquiert une dimension capitale. C'est ce que je leur proposerais : retrouver la magie du présent, la liberté et la joie d'être à travers le « faire » ensemble comme moyen d'expression et de création. C'est à vous de jouer : reprenez le pouvoir de créer, en usant du mode participatif, et en dénonçant le carcan des dogmes et des règles, dont l'essence est de structurer et d'organiser, et pas de brimer ou de contraindre.

A : Et la recette, pour y arriver ?

P.B. : Utiliser divers outils et points de vue sans devenir l'outil de nos outils ni l'esclave de nos idées ; oser l'intelligence intuitive et le « faire » ensemble, sans chercher d'abord à mentaliser ou maîtriser : en matière de conception, il n'y a que l'expérimentation, ou l'ancrage dans la réalité, qui puisse amener la sûreté du geste et l'épaisseur du trait.

Fiction inspirée de livres propo

Lien vers le site internet de l'atelier d'architecture « Construire » (Patrick Bouchain & co)

<http://construire-architectes.over-blog.com/>

Agenda & comptes-rendus

INFORMATIONS RECUEILLIES PAR KARINE MENDIBOURE, CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR



AOUT 2015

07 (Régional) Qualibat 48

SEPTEMBRE 2015

01 (Régional) Préparation fête de l'Architecture DRAC

04 (Régional) Bureau

07 (Régional) CA&AG CAUE 66

07 (Régional) CA CAUE 30

11 (Régional) Conseil

11 (National) Journée nationale AMO Montpellier

14 (Régional) CA CAUE 48

14 (Régional) Commission Qualibat 30

18 (Inter-régional) Formation Chambre de discipline Marseille

18 (International) Réunion groupe de travail CIAF Paris

22 (Régional) Coderst 48

22 (Régional) CA Ecobat

23 (National) Table ronde congrès USH Montpellier

24 (Régional) Rencontre des « grosses agences » CROA LR

25 (Régional) Bureau

25 (Régional) Conciliation

28 (Régional) Réunion service instructeur PC mairie de Mtp

30 (Régional) Rencontre ARES Ensam Mtp

OCTOBRE 2015

01 (Régional) Qualibat 48

01 (Régional) Coderst 34

01/02 (Inter-régional) IRGS Toulouse

03 (Régional) Salon de l'Immobilier

05 (Inter-régional) Bureau cellule économique régionale BTP - Mtp

06 (Régional) CA CAUE 34

06 (Régional) Inauguration exposition « ni vu ni connu » CAUE 34

07 (National) Cotech Juriet sur les OAB - CNOA

09 (Régional) Conciliation

09 (Régional) Bureau

09 (Régional) Visite de chantier Perpignan

15/16 (Régional) Conseil délocalisé Marvejols

23 (Régional) Bureau

28 (Régional) Commission BDM

29 (National) Rencontre bureau CNOA

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE LR A CRÉÉ DEPUIS LE MOIS DE MARS 2012 UN **OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**. VOUS TROUVEREZ EN CLIQUANT SUR LE LIEN SUIVANT, OUVRABLE SOUS ACROBAT, UN EXTRAIT DES DERNIÈRES INTERVENTIONS FAITES AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE: <http://www.architectes.org/actualites/observatoire-de-la-commande-publique-en-lr>

AINSI QUE LES COURRIERS DU PRÉSIDENT : 1 - COURRIER ADRESSÉ AUX MAÎTRES D'OUVRAGES PUBLICS POUR LES SENSIBILISER SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES INDEMNITÉS DANS LE CADRE DES CONCOURS. 2 - COURRIER DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION D'UN MAPA : DEMANDE D'INFORMATIONS CONCERNANT L'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DONT L'OFFRE SEMBLE RELEVER DE L'ARTICLE 55 CMP TRAITANT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES. <http://www.architectes.org/actualites/lettre-info-concours-les-courriers-du-president>

ET LE RÉSULTAT DES CONCOURS : <http://www.architectes.org/actualites/lettre-info-les-resultats-des-concours/>